

# Journal Municipal

Mensuel : Février 2008 - n° 185

Responsable de la Publication : Henri BAUDET

[www.saintcastleguildo.com](http://www.saintcastleguildo.com)



## SOMMAIRE

- P.2 Elections municipales
- P.5 Permis de construire
- P.7 Affaires maritimes
- P.10 Tourisme Infos
- P.11 Bataille de St Cast
- P.12 Festival l'ImagiMer
- P.14 Des gens de l'Isle et d'ailleurs
- P.15 Du côté des associations
- P.24 Page des jeux

## INTERVENANTS

### Municipalité

Daniel LECOULPIER – Pascal HAMON

### Administratif

Florence QUEMA

Michèle PIERRE - Véronique SOUVAY

### Intervenants

Emilie GAUTREAU - François HAMON

JP VALES

Dépôt légal imprimerie – 1<sup>er</sup> trimestre 2005

# ELECTIONS MUNICIPALES

## MODIFICATION

## ATTENTION

### CHANGEMENT DE SCRUTIN A SAINT-CAST 19 candidats

- × Liste bloquée
- × Pas de panachage
- × L'électeur met une liste entière dans l'enveloppe

Une liste modifiée rendra **nul** le bulletin

#### Répartition des sièges :

##### 1<sup>er</sup> cas :

- × au 1<sup>er</sup> tour, une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés
  - cette liste se voit attribuer la moitié des sièges (10)
  - le reste, 9 sièges, est reparti à la proportionnelle entre toutes les listes ayant 5 % des suffrages exprimés
- × pas de deuxième tour

##### 2<sup>ème</sup> cas :

- × pas de majorité au 1<sup>er</sup> tour
- × organisation d'un 2<sup>ème</sup> tour
  - la liste arrivant en tête se voit attribuer la moitié des sièges arrondi à l'entier supérieur (10)
  - le reste, 9 sièges, est réparti à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu 5 % des suffrages exprimés.
- × les listes n'ayant pas obtenu 10 % des suffrages exprimés sont exclues au 2<sup>ème</sup> tour.

### PAS DE CHANGEMENT DE SCRUTIN AU GUILDO 8 candidats

- × **Panachage autorisé**

#### Répartition des sièges :

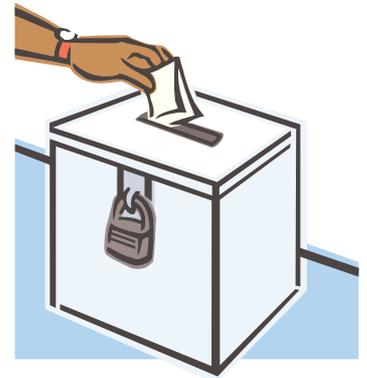
Scrutin majoritaire à deux tours

Au 1<sup>er</sup> tour ; sont élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits (dans la limite du nombre des sièges)

##### Au 2<sup>ème</sup> tour :

- × Election à la majorité relative quelque soit le nombre de votants
- × En cas d'égalité de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

\*\*\*



### Explication :

Le dernier recensement complémentaire comptabilise 3.561 habitants dans la Commune. Les dispositions relatives aux villes de plus de 3.500 habitants sont donc applicables à Saint-Cast le Guildo.

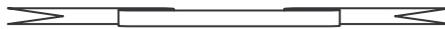
La circonscription électorale de Saint-Cast le Guildo comporte deux secteurs :

1°) – le secteur de Saint-Cast qui compte plus de 2.000 inscrits

- × listes entières
- × pas de panachage

2°) – le secteur du Guildo qui compte moins de 1.000 inscrits

- × panachage possible



### LE JOUR DU SCRUTIN - SECTION ELECTORALE DE SAINT-CAST

En vertu de l'arrêté du 19 décembre 2007 pris en application des articles R. 5 et R. 60 du code électoral,

Le jour du scrutin, les électeurs de la section électorale de Saint-Cast devront se présenter munis de leur carte d'électeur et d'**une pièce permettant de justifier de leur identité.**

« les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- |   |  |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. Carte nationale d'identité</li><li>2. Passeport</li><li>3. Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le Président d'une Assemblée Parlementaire</li><li>4. Carte d'identité d'élue local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat,</li><li>5. Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore</li><li>6. Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,</li><li>7. Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,</li><li>8. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires,</li><li>9. Permis de conduire,</li></ol> | <ol style="list-style-type: none"><li>10. Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat,</li><li>11. Livret ou carnet de circulation, délivré par le Préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969,</li><li>12. Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du 9<sup>ème</sup> alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale,</li><li>13. Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la Commune</li></ol> |
|---|--|

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentée en cours de validité ou périmés.

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union Européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- × carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité
- × titre de séjour,
- × un des documents mentionnés aux 5° a 12° de l'article 1<sup>er</sup>
  5. carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
  6. carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,
  7. carte d'identité de fonctionnaire de l'état avec photographie,
  8. carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires,
  9. permis de conduire,
  10. permis de chasser avec photographie, délivre par le représentant de l'état,
  11. livret ou carnet de circulation, délivre par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969,
  12. récépissé valant justification de l'identité, délivre en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du 9<sup>eme</sup> alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale,

\*\*\*

### **CARTES ELECTORALES DES NOUVEAUX INSCRITS**

En vertu des dispositions du code électoral modifié par le décret n° 2007-1670 du 26 novembre 2007

Les cartes électorales seront remises, en main propre, par les services de la Collectivité.

En l'absence des titulaires de ces cartes, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres et les électeurs seront invités à venir retirer leur carte :

- × à l'Hôtel de Ville de Saint-Cast, pour les électeurs de la section électorale de Saint-Cast
- × à la Mairie annexe du Guildo, pour les électeurs de la section électorale du Guildo



Les cartes qui n'auront pas été remises aux intéressés ne pourront « être délivrées à l'électeur que sur présentation d'une pièce d'identité ».

Celles-ci pourront être remises le jour du scrutin aux mêmes conditions.

\*\*\*

## PERMIS DE CONSTRUIRE

- **P.D.07M0002** déposé par la SCI Guithono, Z.A. de Haute Lande, pour la démolition d'un hangar
- **P.C.07C0005** déposé par M. ROINNEL Christian, 14 bis, rue des Nouettes, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07C0012** déposé par M. NAUDE Christian, 37, rue de la Croix Bienvenue, pour la construction d'une véranda et d'un garage
- **P.C.07C0013** déposé par M. et Mme GRONDIN Gilbert, 45, boulevard de la Côte d'Emeraude, pour l'aménagement de combles
- **P.C.07C0014** déposé par M. PONSOT Olivier, 12, boulevard de la Garde, pour aménagement de combles
- **P.C.07C0015** déposé par M. HAMON Michel, rue de la Croix-aux-Merles, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07C0016** déposé par Mmes TURBIAUX-BEDOUCHA et TURBIAUX-COLARD, 11, rue Frégate Laplace, pour une extension
- **P.C.07C0017** déposé par la SCCV la Colombière, 26 – 27, Boulevard de la Mer, pour la création d'une résidence de 12 appartements
- **P.C.07C0018** déposé par M. CARDON Richard, 13, rue de Lesrot, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07C0019** déposé par M. LETEXIER Paul, rue des Guerrières, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.07C1020** déposé par DEPAYS Thierry, la Ville Auvay, pour la construction d'un préau à usage d'abri bois
- **P.C.07C1021** déposé par la SCI LAM C2, 21, rue de Lesrot, pour l'extension d'une maison
- **P.C.07C0022** déposé par Mme MOUKARZEL Marie, 7, rue du Commandant Charcot, pour l'aménagement d'un garage en habitation
- **P.C.07C0024** déposé par M. FAGNOU Lucien, 9, rue le Grand Domaine, pour la construction d'une maison à usage d'habitation
- **P.C.07C0025** déposé par la SARL NEMESYS, 27, rue de l'Hilda, pour le réaménagement d'une maison existante en 2 logements et construction d'une maison de 2 logements
- **P.C.07C0027** déposé par M. NAMUR Daniel, rue des Bruyères, pour la construction d'une maison à usage d'habitation
- **D.P.07C0001** déposée par M. REVERT Henri, 2, allée des Chênes, pour un appentis
- **D.P.07C0003** déposée par M. LECOULPIER Roger, 16, Av. de Pen-Guen, pour un abri de jardin
- **D.P.07C0018** déposée par Mme BRISSONNET Claudine, 3, rue Lepasant, pour un balcon
- **D.P.07C0020** déposée par M. FERET Jacques, 36, rue de la Colonne, pour une clôture
- **D.P.07C0021** déposée par M. MOSNIER Michel, 21, rue de la Fresnaye, pour un abri voiture
- **D.P.07C0022** déposée par Mme STEPHAN Jacqueline, 26, rue des Vallets, pour une clôture
- **D.P.07C0023** déposée par Mme CADOR Bernandette, 14, rue de la Corniche en l'Isle
- **D.P.07C0024** déposée par M. MASSOT Rémy, 3, rue du Moulin Bily, pour une clôture
- **D.P.07C0025** déposée par la SCI GEOMAI, Z.A. de Haute Lande, pour une clôture
- **D.P.07C0027** déposée par M. ROUAULT Christophe, boulevard de l'Arguenon, pour la division d'un terrain en 2 lots
- **D.P.07C0028** déposée par M. ROUXEL Robert, 10, la Haute Rue, pour démolition et création d'une véranda
- **D.P.07C0029** déposée par M. PHILIPPE Michel, rue du Tertre Bel Haut, pour la création d'un lot
- **D.P.07C0030** déposée par M. VALLOIS Gilles, allée des Rochers, pour la création d'un lot
- **D.P.08C0005** déposée par M. ALEIN Arnaud, rue du Tertre de la Fontaine, pour une clôture



## ETAT-CIVIL

### **POUR LE MEILLEUR BIEN SUR**

**Le 31 décembre** : Franck MARTIN et Pauline GUILLARD – 33 rue de la Croix aux Merles

### **LORSQUE L'ENFANT PARAÎT**

**Le 15 décembre** : Océane LAVASTRON - 2 rue Léonie Corre

**Le 22 décembre** : Elina LE CORPS – 1 Rue Gouyet

**Le 14 janvier 2008** : Jade HESRY – 6 rue de la Ville Norme



### **ILS NOUS ONT QUITTES**

**Le 22 décembre 2007** : Jacques BRION – 64 ans – La Ville Pichet

**Le 23 décembre 2007** : Marcelle FRESNEAU veuve FENISSE – 94 ans – 10 rue du Bec Rond

**Le 28 décembre 2007** : Roger KIBGÉ – 87 ans – 50 rue de la Fosserolle

**Le 31 décembre 2007** : Jean DALL'O – 73 ans – 8 rue de la Mer

**Le 4 janvier 2008** : Jean DALLE – 85 ans – 10 rue Frégate Laplace

**Le 7 janvier 2008** : Blandine RIDARD veuve DAVID – 93 ans – Foyer Logement

**Le 9 janvier 2008** : Daniel BEAUGER – 70 ans - Rue de Haute Ville

**Le 17 janvier 2008** : Patrick ROULLIER – 42 ans – 26 rue de la Croix Bienvenue

**Le 17 janvier 2008** : René QUEMAT – 83 ans – 13 rue de l'Hilda

**Le 20 janvier 2008** : Simone LEBARBIER veuve FOUCAULT – 95 ans – Foyer Logement

**Le 20 janvier 2008** : Albert HAMON – 83 ans – Rue du Val

## ENQUETE PUBLIQUE

Un registre d'enquête est ouvert à l'Hôtel de Ville de Saint-Cast concernant la révision du Plan Départemental d'Elimination des déchets Ménagers et Assimilés (P.D.E.D.M.A).

Il peut être consulté aux horaires d'ouverture de la Mairie de Saint Cast

le lundi : 9 h - 12 h / 14 h – 16 h

du mardi au vendredi : 9 h – 12 h / 14 h / 17 h

le samedi : 9 h 30 - 12 h

du Mercredi 23 janvier au Lundi 3 Mars 2008.

## OFFRE D'EMPLOI

La Commune de Saint-Cast le Guildo recrute, pour ses Services Techniques, un chauffeur titulaire du permis « super lourd » ayant la pratique de la conduite du tracto-pelle.

Dépôt des candidatures pour le vendredi 15 février 2008

Renseignements auprès des Services Techniques au 02.96.41.71.55

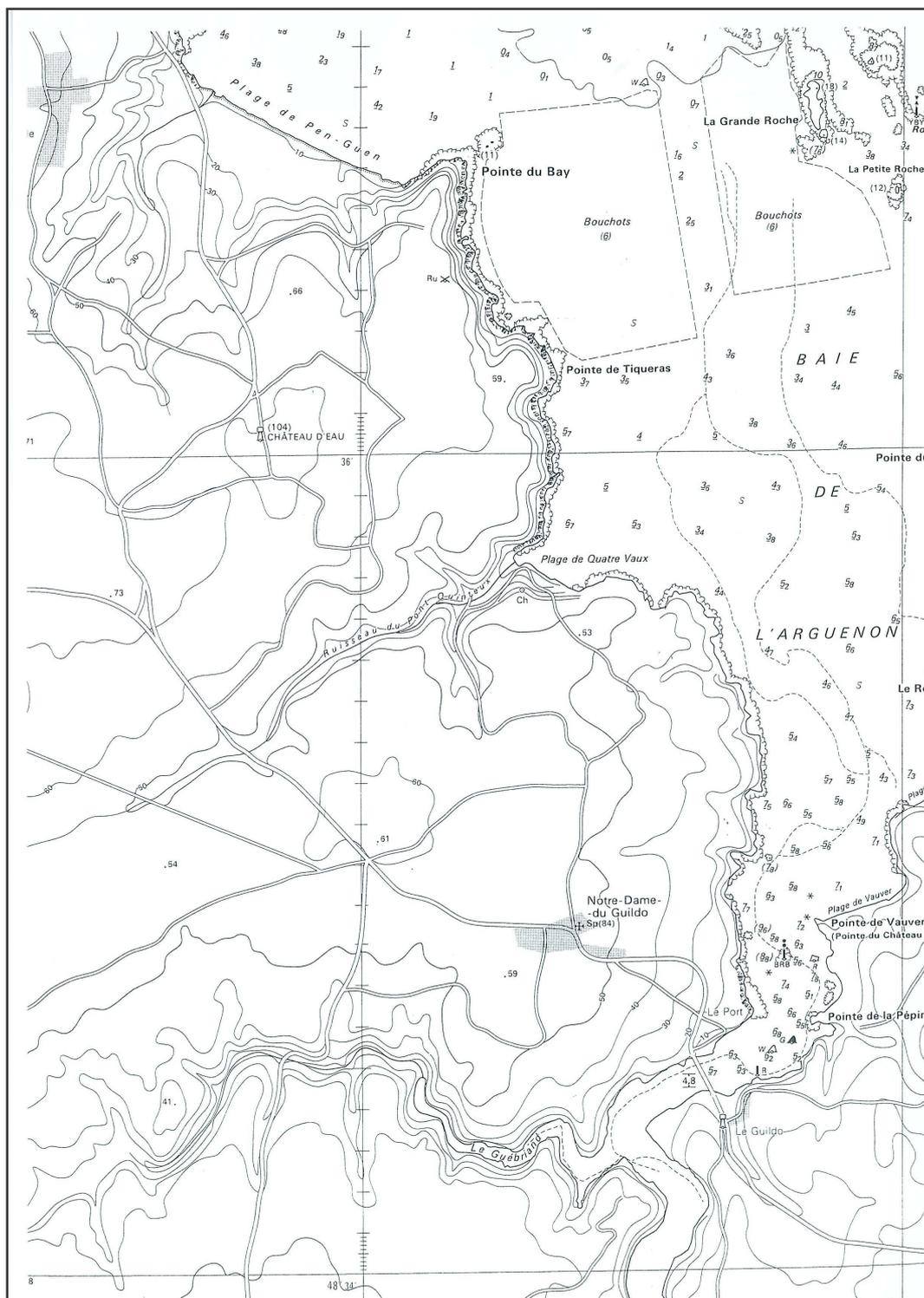
## AFFAIRES MARITIMES

Afin de connaître, de préciser, de découvrir... la TOPONYMIE des pointes, des anses, des criques sur l'ensemble de la Côte de Saint-Cast le Guildo, voici une reproduction de la carte marine du secteur.

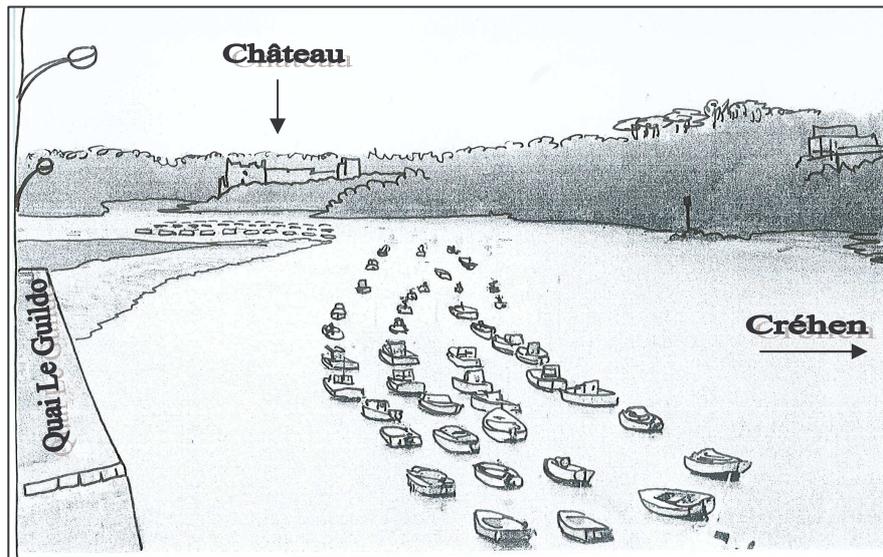
Ce mois-ci est la **partie Sud**.

Légendez selon votre avis les endroits que vous connaissez. Apportez votre version à la mairie à l'attention de Pascal HAMON, une compilation sera faite. S'il y a des différences d'interprétation, la section patrimoine donnera son sentiment et une carte complète sera diffusée à la suite.

A vos crayons ! A vos mémoires !



## PROJET DE MOUILLAGES AU PORT DU GUILDO



On en parle depuis plusieurs années. Depuis que l'activité commerciale d'importation de bois est abandonnée. La grande zone d'évitage des cargos faisait envie à de nombreux plaisanciers.

Une étude administrative d'impact restreinte mais complète a été obligatoire. Ses comptes rendus sont arrivés. Le dossier administratif d'autorisation peut être instruit.

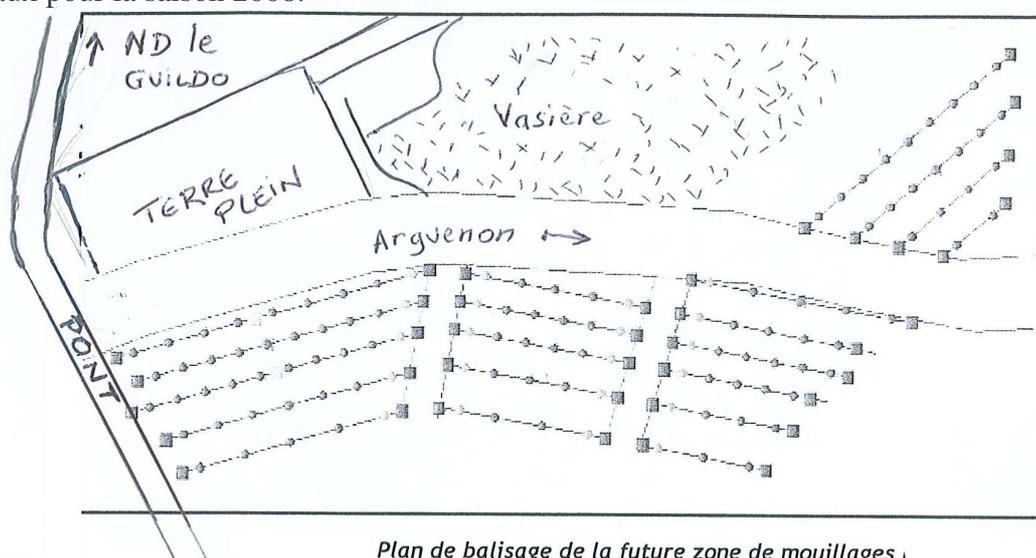
Les conclusions du cabinet d'études prévoient de constituer des lignes de mouillages « en embossage » afin d'installer un maximum de places sur l'endroit le plus propice. Une centaine est possible. Elles prévoient également de reconditionner la zone de mouillages actuelle afin de rationaliser l'espace.

Sur le plan ci-dessous, vous pouvez regarder la disposition des lignes par rapport au lit actuel de l'Arguenon et du quai.

Vous remarquerez que le site est plus proche de la partie St Cast le Guildo que de la partie Créhen. C'est pourquoi la commune de Créhen n'est pas, pour l'instant, partie prenante dans le projet.

Dans un premier temps, le but sera de constituer un ensemble d'une partie seulement de la capacité maximale. Après, en fonction de la demande et de l'efficacité du système, un accroissement pourra être prévu.

Les démarches obligatoires sont lentes. Il faudrait pourtant que les chaînes et les bouées accueillent les bateaux pour la saison 2008.



PH

Plan de balisage de la future zone de mouillages

## **PORT - PRECISIONS**

Dans le journal municipal précédent, page 12, dans le chapitre 4 : aménagement des mouillages à la Feuillade, il est écrit « il n'y aura pas de mouillages dans la zone du chantier pendant l'été 2008 ».

Cette assertion fait bien partie des décisions prises lors du Conseil du Syndicat Mixte de réalisation du port le 16 novembre 2007.

Après cette réunion, l'association des plaisanciers U3P, a émis l'idée de s'occuper de la mise en place de mouillages temporaires pendant la trêve du chantier entre le 15 juin et le 15 septembre.

Les responsables du Syndicat Mixte, la Commune de Saint-Cast le Guildo (concessionnaire actuel de la zone de plaisance) et la maîtrise d'œuvre du Conseil Général 22 ne sont pas contre, à partir du moment où l'association s'engage à dégager les mouillages le 14 septembre, si l'association U3P poursuit son idée.

Les modalités de la convention à établir avec elle, devront être discutées.

\*\*\*

### **PORT DEPARTEMENTAL DU GUILDO**

#### **Arrêté du Président du Conseil Général des Côtes d'Armor**

##### **Article 1 :**

Jusqu'à la fin des travaux d'aménagement et de restructuration du Port départemental de Saint-Cast (date prévisionnelle de fin des travaux : juin 2009), le fonctionnement dudit port sera perturbé.

Pendant cette période, le Port départemental du Guildo est réservé, autant que possible, à l'activité plaisance, de manière à permettre aux usagers de conserver un accès aux infrastructures portuaires.

Par conséquent, l'accès au Port départemental du Guildo (terre-plein, ouvrages portuaires) est réservé :

-  aux usagers plaisance, ainsi qu'aux activités qui y sont directement liées (grutage et stockage provisoire des bateaux)
-  aux riverains du port
-  aux services publics

La circulation sur le terre-plein, ainsi que le stationnement, sont interdits en dehors des usages susmentionnés.

Les dispositifs, le marquage et la signalisation appropriés seront mis en place.

##### **Article 2 :**

Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

## TOURISME INFOS

[www.saintcastleguildo.com](http://www.saintcastleguildo.com)

### SALONS

Comme tous les ans, l'office de tourisme sera présent au **salon de Bruxelles**, du 07 au 11 février. Nous suivrons également le Comité Départemental du Tourisme au **centre-ville de Lyon**, du 26 au 29 mars 2008, et le Pays Touristique de Dinan au **Salon de la Randonnée à Paris** du 28 au 30 mars.

### EDITIONS

L'Office de Tourisme vient d'achever la réédition de son **guide touristique 2008**. Cette édition de 36 pages tirée à 20.000 exemplaires, aux couleurs vives et illustrée par de grands visuels, avait rencontré un large succès en 2007, sur les salons comme à l'accueil. La même formule a donc été appliquée cette année, avec une nouvelle page présentant les grands aménagements en cours (port, liaison piétonne), et la part belle a été faite aux séjours « tout compris » commercialisés par l'office de tourisme. Un **supplément hébergements** de 12 pages, tiré à 9000 exemplaires est également disponible.

L'**agenda des festivités** est actuellement en préparation, pour une parution prévue à Pâques. L'an dernier, ce guide avait été tiré à 6.000 exemplaires seulement à cause de sa parution tardive. En 2008, le tirage passe donc à 10.000 exemplaires pour permettre une distribution plus large et promouvoir les événements d'avant-saison.

**RAPPEL : Merci aux associations organisatrices d'événements de nous transmettre AVANT LE 1<sup>ER</sup> MARS leur calendrier EXHAUSTIF de manifestations, afin que celles-ci soient annoncées.**

### COMMERCIALISATION

En 2008, l'office de tourisme intensifie son **activité de vente de séjours**. Titulaire depuis quelques années d'une autorisation de commercialisation, l'office de tourisme assemble des prestations d'hébergement, de restauration et des activités de loisirs, pour en faire des produits « tout compris », prêts à l'achat. Il s'agit en effet d'une des missions principales de l'association, c'est-à-dire la structuration de l'offre touristique. **7 types de week-ends et séjours à thème sont disponibles à la vente** (randonnée, golf, au château, « à deux », kite surf, grandes marées, « mer et nature »). Tous les tarifs, détails des offres et conditions générales de vente sont consultables sur [www.saintcastleguildo.com](http://www.saintcastleguildo.com) ou à l'office de tourisme.

**PENSEZ A OFFRIR UN « WEEK-END-CADEAU » A ST CAST LE GUILDO A VOS PROCHES !**

### REMPLACEMENT DE CHRISTELLE BRIAND (CONGE PARENTAL)

Une nouvelle salariée renforcera bientôt l'effectif de l'office de Tourisme : il s'agit de **Sylvaine ALNOT**, domiciliée à Matignon, qui occupera le poste de chargée d'accueil à mi-temps et assurera la refonte du site Internet, grâce à ses compétences en informatique.

### PLACE AUX MOMES

Nouveauté 2008, un spectacle « PLACE AUX MÔMES » aura lieu pendant les vacances de février, le jeudi 28/02, à 16h30 à la Salle d'Armor : " Zakopane et l'Ange tombé du Ciel" (ombres et projections d'images, musique vivante). Gratuit

### STAGES INTERNATIONAUX DE MUSIQUE DE NAMUR

Comme chaque année, l'office de tourisme est à la recherche de **salles de répétition** pour accueillir les stages de musique belges qui se déroulent cette année du 22 mars au 05 avril. Si vous disposez d'un logement vacant, contactez Emilie GAUTREAU (02 96 41 81 52).

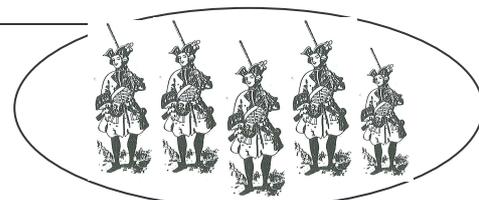
**Jean-Pierre VALES**

**Emilie GAUTREAU**

**1758- 2008 : 250<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA BATAILLE DE SAINT CAST**

**POUR TOUT CONNAITRE SUR LES FESTIVITÉS  
DE LA COMMÉMORATION DU 250<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA BATAILLE DE SAINT CAST**

# Réunion Publique



**RENDEZ VOUS :**

**Vendredi 29 Février  
Salle d'Armor - 20 h 30**

Pour le Comité de Pilotage  
Jean-Pierre Valès

Liste actuelle des associations participantes : les 3 associations de randonnée, les 2 Bibliothèques, l'Imaginer, Emeraude Culture Loisirs et Développement, Section Patrimoine, Amis de l'Orgue, Office de Tourisme, Centre nautique, Golf, Club des Pierres Sonnantes, Penthièvre Amitié.

Comité de pilotage du projet : Jean-François Girard, Yves Hervé, Guy Langlois, Daniel Lecouplier, Michel Souplet, Daniel Théry, Jean Pierre Valès.

**Nous envisageons de réaliser des fresques en rapport avec la bataille de Saint Cast.  
Si vous êtes peintre amateur et intéressé, faites vous connaître à l'Office de  
Tourisme.**

# L'IMAGIMER

*Castins, Castines, préparez-vous aux combat(s) !*

Si l'on vous dit « **Branle-bas de combat !** », vous voyez quoi ?

Nous vous invitons à nous présenter photos, textes, films, objets... qui peuvent illustrer le thème que l'ImagiMer s'est donné cette année ou évoquent un sujet qui, de votre point de vue, mérite une mobilisation urgente.

Peut-être vos idées nous inspireront-elles de nouvelles voies à suivre lors du Festival du Film marin 2008 !

Conservés avec soin jusqu'au festival, les documents que vous voudrez bien nous confier (dont nous ferons des copies au besoin) seront alors dévoilés comme un précieux butin...

Appelez-nous pour en savoir plus.

*Nous avons besoin de votre soutien...*

**Pour convaincre les financeurs privés, mais aussi les collectivités, du bien fondé de notre existence à Saint-Cast-Le Guildo, nous avons besoin de faire la preuve du soutien de la population locale. Adhérer à l'association l'ImagiMer est la façon la plus simple de nous manifester ce soutien.**

**Nous comptons sur vous !**



NOM – PRENOM
Adresse
Code postal- Ville
Tél.
Courriel
Adhère à l'ImagiMer pour l'année 2008 et joins ma cotisation de 10 euros.

L'ImagiMer  
Festival du Film marin - 6 rue de la Bataille 22380 Saint-Cast-Le Guildo  
Tél. 02 96 81 03 00 Fax 02 96 81 03 01  
[festival.film.marin@wanadoo.fr](mailto:festival.film.marin@wanadoo.fr) [www.festival-imagimer.com](http://www.festival-imagimer.com)

## Le Festival du Film Marin par le petit bout de la lorgnette !

Celle-ci est tenue par les collégiens membres du Jury Jeune Public.

### Les repas

Les deux repas étaient bio...ce qui a parfois surpris. Gingembre pour tout aromatiser le samedi, jusqu'au dessert, Katlyn gardera un souvenir impérissable de la purée de carotte du lendemain et des pommes de terre « avec la peau » !

Les p'tites douceurs : accueil savoureux le samedi matin, avec jus d'orange et croissants, « rien que pour ça, on n'était déjà heureux d'y être ! », et le dimanche, glace gourmande sur la plage « même que puisqu'on était juré et accompagné de Maryse (Mme Mouret, vice-présidente de l'Imagimer), on a bénéficié d'un tarif réduit ! » s'enthousiasme encore Eloïse., et les parfums « rose, violette et cookies ! »

### Les lieux de délibération :

« *Dimanche midi, il faisait tellement beau que nous avons délibéré sur la plage* », se souvient Paul, nostalgique.

### Le mot de Maël

*Cette expérience m'a beaucoup plu; nous avons vu de nombreux films de styles très différents puis nous les commentions en groupe. Passionnant, car j'ai souvent été très surpris des points de vue des autres ! Le vrai plus : nous avons pu nous entraîner tout au long de la première journée à formuler nos opinions, construire une critique... pas évident sinon de dépasser le « j'aime » ou « j'aime pas » !*

*C'était du travail sérieux, nous avons rédigé une lettre au réalisateur que nous avons choisi de récompenser et élaboré une petite mise en scène pour annoncer le prix... l'angoisse montait de plus en plus.*

Côté  
pratique

**Comment se fait la sélection des jurés?** Sur lettre de motivation adressée à Monsieur Alain Mottais, président de l'Imagimer, 6 rue de la Bataille 22380 Saint-Cast le Guildo. Les jurés doivent être âgés de 11 à 15 ans. Les courriers doivent être envoyés dès le début septembre. [www.festival-imagimer.com](http://www.festival-imagimer.com)

**Déplacement, prise en charge pendant le week-end.** Les déplacements jusqu'à et depuis Saint-Cast se font sous la responsabilité des parents, les jurés sont ensuite pris en charge par le Festival et un membre de l'UFFEJ de 9h30 à 18h, sur les deux jours. Film et repas gratuits

**Qu'est ce que l'UFFEJ :** Union Française du Film pour l'Enfance et la Jeunesse  
[www.uffej.net](http://www.uffej.net)

Ecriture collective: Eloïse, Katlyn, Youna, Maël, Paul

#### 41. Les Américains.

Théo regarde ses frères. Entourés par tout le groupe, ils sont félicités. Mais Théo, ne veut pas se mêler au concert de louanges. Sans doute par pudeur : dans nos familles on n'apprécie guère les grandes effusions, les démonstrations d'affections ou d'amour fraternel. On préfère le silence. Un regard échangé. Un sourire. Une tape sur l'épaule. Sans doute, aussi, Théo s'est fait du souci.

- Prend soin de tes frères ! lui avait recommandé sa mère quand elle avait vu partir ses fils...

Mais, dans la tourmente de la journée, il a oublié ses jeunes frères et les injonctions maternelles. Et cela explique qu'il se mette à l'écart : Il a eu peur pour eux.

Sous le bombardement, ils ont fait la liaison entre les sections et l'état major de la Résistance.

Ils ont couru toute la journée. Des uns aux autres, de la Tour Blanche aux « Cin'Chemins », de la Croix Bras aux Bas Saint Jean. C'était leur rôle : ils avaient été nommés « coureurs ». Et ça leur a plu.

En fin de matinée, l'un des deux a pris sa bicyclette pour prévenir la section de la Touche de l'arrivée d'une patrouille Allemande. Elle allait prendre les combattants à revers. Le garçon laissa les Allemands progresser lentement dans le bourg. Prenant par la voie ferrée, il atteignit rapidement la Touche, et eut le temps de contacter la section qui fit front et repoussa l'attaque.

Ce soir, toute la troupe est rassemblée. Dans l'après-midi on a fait dire aux Allemands, par l'intermédiaire du Docteur Quenot qui a soigné leurs blessés, que plus de trois cents Américains encerclaient Saint-Cast. Il fallait faire croire à l'ennemi qu'il était pris au piège, qu'il fallait qu'il cesse les bombardements et qu'il se rende.

Mais les canons ont continué à tonner, les obus à pleuvoir. Le Lieutenant de la Kriegsmarine qui commande la place, a même menacé de faire donner les énormes pièces de St. Malo et de raser Saint-Cast.

La situation est grave. Il faut renvoyer un message à l'ennemi, lui faire comprendre qu'il a tout à perdre à exécuter ses menaces. On choisit d'aller chercher la secrétaire de la Kommandantur. On l'escortera, manu militari, jusqu'à proximité de la villa de la Tourelle, où les Allemands ont installé leur état major. Elle devra alors leur répéter l'ultimatum: « Les américains sont là. Ils s'apprêtent à déclencher l'assaut. Et ils ne seront pas tendres envers ceux qui s'en prennent aux civils ».

Mais comment faire pour que l'Alsacienne, tremblant de peur, ne sachant, des Allemands ou des Français qui craindre le plus, puisse convaincre ses employeurs ? Il fallait qu'elle soit elle-même convaincue!

- Nous ferons les Américains ! proposent les deux adolescents.

Et ils présentent leur plan : pendant qu'on mènera, dans la pénombre, la secrétaire-interprète à la Kommandantur, ils suivront derrière les taillis en lançant dans la nuit tombée des « My God ! », des « O.K Sir ! », des « By Jove ! » et tout ce qu'ils peuvent connaître d'expressions anglaises.

Dans sa panique, l'Alsacienne croira traverser les lignes Américaines.

Théo est le seul à ne pas trouver l'idée géniale : il craint que ses jeunes frères ne courent encore quelque danger. Personne ne sait comment réagiront les Allemands à l'approche de l'escorte !

Alors, tentant une dernière fois de les retenir il s'exclame :

- Mais vous ne savez pas parler Anglais ! Et votre accent...

- On dirait qu'on serait canadien ! lui lancent les frangins en s'enfonçant dans la nuit...

F.H

## DU COTE DES ASSOCIATIONS

### RAPPEL

L'usage fait que les associations ont domicilié leur siège social à la Mairie.

Cette disposition ne gêne en rien les services administratifs, encore que, nous invitons les dites associations à venir régulièrement retirer le courrier qui leur est adressé.

Vite, la corbeille déborde !!!

\*\*\*

Il convient d'adresser en Mairie toute nouvelle composition du bureau d'une association



\*\*\*

### RANDONNEE CASTINE

Jeudi 7 février : Circuit Saint Jacut de 8 à 10 km – départ Pointe du Chevet

Responsable Guy LANGLOIS : 02.96.41.09.10

Rdv habituel parking Mairie de St Cast à 13 h 30

Jeudi 14 février : Circuit 8/10 km sur Tregon avec départ parking Mairie de Tregon – face restaurant des Frères de la Côte



Responsables : Danielle ANDRIEU pour la petite randonnée -

Lucien LESAICHAIRE et Jacques BOIREAU pour la grande.

Rdv habituel parking Mairie de St Cast à 13 h 30

Jeudi 21 février : Circuit sur Pluduno St Potan 8/9 km

Responsables : Jacqueline MARCHAND, Paul DESRIAC et Régis DELESTRE

Départ de l'église de Pluduno - Rdv habituel parking de la Mairie à 13 h 30

Jeudi 28 février : Circuit sur Pleboulle 8/9 km

Départ terrain des sports – Tour de Montbran Chapelle du Temple

Responsables : Maurice COUPE et Paul DESRIAC

Rdv habituel parking Mairie à 13 h 30

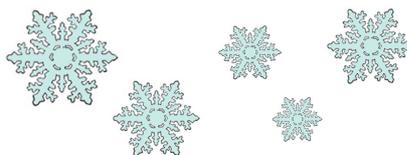
\*\*\*

L'association « La Rando CASTINE » organise un voyage découverte **RANDONNEE SUR LA NEIGE** en Hôtel Club à Pralognan dans les Alpes de la Vanoise du Mardi 25 Mars au Mardi 1<sup>er</sup> avril 2008 compris.

Il reste à pourvoir une dizaine de places.

Veillez contacter les organisateurs :

- × Guy LANGLOIS au 02.96.41.93.50 // 02.96.41.09.10 // 06.78.37.07.73
- × André LERONDEAU au 02.96.41.68.63 // 06.61.70.60.30
- × Régis DELESTRE au 02.96.81.07.33 // 06.70.94.70.92



## F.N.A.C.A

Suite à leur Assemblée Générale du samedi 12 janvier 2008, les adhérents vous font part des dates retenues pour les manifestations :



### Le samedi 22 mars

11 h au Monument aux Morts du Guildo – Cérémonie du 46<sup>ème</sup> Cessez-le-feu en Algérie – remise de décorations suivie d'un vin d'honneur.

12 h 30 : salle des Pierres Sonnantes : Couscous Royal ouvert à tous

Contacteur les responsables : PILARD Gaston : 02.96.41.20.08

CROSNIER Michel : 02.96.41.00.85 - JOULAIN Roger : 02.96.47.27.91

### Le dimanche 11 Mai

Courses cyclistes – circuit de la Croix aux Merles

### Le vendredi 17 juin

Voyage d'une journée en commun avec le Club des Pierres Sonnantes près de Chalennes sur Loire. Accueil chez le Vigneron

Le matin : croisière sur la Loire suivie d'un déjeuner - Après midi : visite d'un parc floral

\*\*\*

## ECLD-PAROLE D'UN SOIR

### Magnus de *Sylvie Germain*

La séance de décembre ayant été reportée, **le livre de Sylvie Germain, Magnus**, sera l'objet de présentation et de discussions pour la prochaine, en février.

L'intrigue que nous rappelons ici est une quête d'identité.

*Un jeune Allemand a tout oublié de sa petite enfance qui s'est déroulée au cours de la seconde guerre mondiale. Après avoir découvert que son père et sa mère étaient des parents adoptifs il part à la recherche de ses origines, muni d'un vieil ourson en peluche. Magnus est son confident, son ami, une trace de sa vraie vie. Il est aussi sa sauvegarde, à l'encontre d'une mémoire imposée par des parents indignes.*



Sylvie Germain a obtenu le prix Femina pour « *Jours de colère* », et d'autres prix ont couronné de nombreux romans. Pour ce vendredi, on peut lire aussi « *L'enfant méduse* » ou « *La chanson des mal-aimants* » et en parler, si on le veut.

Il est possible de venir écouter les échanges sans avoir eu la possibilité de lire aucun de ces romans. Ils seront découverts en commun !

**Vendredi 8 février 2008 Salle D'Avangour, 20h 30, Le Guildo**

*Entrée libre et gratuite.*

\*(2005, Paris : A Michel). Plusieurs livres de S Germain se trouvent dans les bibliothèques locales.

\*\*\*

## CLUB DES PIERRES SONNANTES

**Mercredi 6 février** : après-midi - crêpes-cidre offertes par le club à l'occasion du mardi gras à 14 h à la salle des Pierres Sonnantes

**Mardi 25 mars** : à 14 h 30 à Rennes

**RAPPEL**

« La plus grande guinguette du monde »

Les cinq plus grands de l'accordéon accompagnés par le grand ensemble de Michel PRUVOT avec les artistes de l'émission de Pascal SEVRAN « Chanter la vie ».

André VERCHUREN, Michel PRUVOT, Louis LEDRICH, Maurice LARCANGE et Louis CORCHIA.

Quelques places sont encore disponibles.

Déplacement en autocar

Tarif : 47 € base 35 personnes (tout compris)

43 € base 49 personnes



Places réservées par ordre d'inscriptions confirmées par le versement d'un acompte de 30 €.

Places non remboursées.

Inscriptions au plus vite auprès d'André ROUAULT au 02.96.41.01.88

Ouvert à tous.

\*\*\*

## PENTHIEVRE AMITIE

Jeux de société, travaux manuels, danses bretonnes, informatique, les ateliers de l'association bouillonnent de culture et d'activités tant ludiques que physiques.

Rendez-vous à venir :



### **Mercredi 6 février**

Salle des Ursulines à Lannion : Chants et danses folkloriques de l'Université de Varsovie.

Départ Office du Tourisme : 12 h 15

### **Vendredi 8 février**

Assemblée générale à la salle d'Armor à 14 h 30 suivie d'un goûter gratuit. Posez votre candidature au conseil d'administration.

### **Vendredi 29 février**

Repas du Club au Chêne au Loup. Marc-Antoine LE BRET, l'homme aux trente voix vous fera passer un agréable après-midi.



# **CENTRE NAUTIQUE** **DE SAINT-CAST**

## **STAGES DE VOILE** **Vacances de Février**



*Du lundi 18 au vendredi 22 février*  
*Pour les autres semaines*  
*contactez-nous*



**STAGE HABITABLE (J 80) 14h-16h30**  
5 séances de 2h30

**STAGE PLANCHE A VOILE 14h-16h30**  
5 séances de 2h30

**STAGE CATAMARAN ADVANCE 14h-16h30**  
5 séances de 2h30

## **HORS VACANCES SCOLAIRES**

- Le vendredi après-midi et samedi matin en J80 (manœuvres, conduite du bateau)
- Le samedi après-midi en J 80 (entraînement à la régates)
- Le samedi et le mercredi après-midi en Planche à voile et catamaran (initiation et perfectionnement)
- Le dimanche en J 80 (régates en flotte ou match racing)

**Renseignements et inscriptions au Centre Nautique de Saint-Cast**

**Le Port - 22380 Saint-Cast Tél.: 02.96.41.86.42**  
**Email : [cn.st-cast@wanadoo.fr](mailto:cn.st-cast@wanadoo.fr) Internet : [cnautique-saintcast.com](http://cnautique-saintcast.com)**



**Saint-Cast Le Guildo**  
**- D 2 E -**  
**Association pour la promotion**

« **DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT & DE L' ECOLOGIE** »

**Traitement des eaux usées.**  
**Séance reportée**

Sage décision que fût la nôtre, pour avoir annulé et reporté notre forum/débat prévu le 19 janvier après-midi.

Notre ambition étant de sensibiliser, et de répondre aux souhaits d'un large public, nous espérons que tous auront compris notre attitude.

Pas facile d'annuler à la dernière minute, mais pas facile non plus de reporter, surtout en période « préélectorale » que nous devons bien sûr respecter.

Ce sera donc le samedi 5 avril que nous prévoyons le report de ce forum. Toutes précisions vous seront communiquées en temps et en heure.

D'ici là, l'équipe de D2E va entre autre (c'est le moment), élaborer un listing de souhaits, et d'attentes qui sera remis à nos futurs élus.

Si vous souhaitez que l'on retienne vos propos (dans le cadre de nos actions), alors n'hésitez pas, écrivez nous.

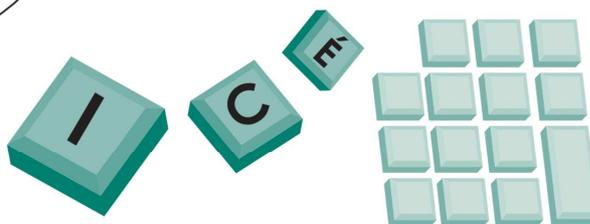
« A vos plumes » et à bientôt.

Le Président de D2E  
G. Lamballais

*Siège Social : Mairie de Saint-Cast le Guildo : 22380 SAINT-CAST LE GUILDO*

\*\*\*

**NOUVEAU**



**Informatique Côte d'Émeraude**

Pour régler vos problèmes informatiques du quotidien, Julien Thauront vient de créer à Saint Cast l'entreprise « Informatique Côte d'Émeraude ».

Professionnels, associatifs ou particuliers, si vous avez un virus, une panne, si vous avez besoin de conseils ou de services tels que l'installation et la configuration d'un nouveau logiciel, ou encore le paramétrage de votre connexion internet, n'hésitez pas !

Contactez :

**Julien Thauront**

**Informatique Côte d'Émeraude - 7 rue Tourneuf - 22380. St Cast le Guildo**

**Téléphones : 0950154396 // 0674012767**

**E-mail : [ice@infocem.fr](mailto:ice@infocem.fr)**

**Prochainement : [www.infocem.fr](http://www.infocem.fr)**

# FORMATION AUX METIERS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX

Le Centre de Gestion, en partenariat avec l'ANPE et les ASSEDIC, organise une formation aux métiers de l'administration territoriale avec pour objectif de permettre à des demandeurs d'emploi motivés par la fonction publique territoriale de se former pour effectuer des missions de remplacements au sein des services administratifs des collectivités locales des Côtes d'Armor.

## PROFIL DU CANDIDAT

- . Formation initiale Bac + 2 ou expérience en lien avec les emplois administratifs territoriaux,
- . Avoir le sens du service public,
- . Avoir le sens de l'organisation et des relations humaines,
- . Etre disponible, dynamique et autonome,
- . Etre mobile,
- . Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques
- . Connaissance de la fonction publique territoriale et de ses métiers appréciée.

## CONDITIONS D'ACCES

Les candidats devront également remplir les conditions d'accès aux dispositifs de formation de nos partenaires.

- . Etre demandeur d'emploi
- . Etre indemnisé par les ASSEDIC
- . ou relever des dispositifs d'insertion des personnes handicapées
- . ou pouvoir bénéficier d'une convention de stage avec un établissement d'enseignement (étudiants inscrits à l'université notamment).

## CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

- . Alternance entre formation théorique et stage pratique en collectivité
- . La formation aura lieu du 25 mars au 27 juin 2008



**Dossier de candidature  
à renvoyer avant le 12 février 2008**

- . Une lettre de motivation manuscrite
- . Un Curriculum Vitaë et une photo
- . Le candidat devra nous fournir les documents justifiant sa situation auprès de nos partenaires (ASSEDIC ou ANPE)
- . ou les pièces relatives à la reconnaissance du handicap
- . ou une attestation de l'établissement d'enseignement garantissant la couverture du stagiaire durant la formation.



**CONTACTS**

sur le  
site [www.cdg22.fr](http://www.cdg22.fr)  
☎ 02.96.58.64.00 ou  
☎ 02.96.58.64.04

Adresser les candidatures, sous la référence "Formation aux métiers de l'administration territoriale"  
au Centre de Gestion des Côtes d'Armor - Unité Missions Temporaires  
- 1, rue Pierre et Marie Curie - BP 417 - 22194 PLERIN CEDEX





## COTES D'ARMOR

PRESENCE VERTE  
12, rue de Paimpont  
22025 SAINT-BRIEUC

### Qu'est ce que c'est ?

Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service *d'aide à distance 24h/24 et 7j/7*. Fiable et efficace, **ce système simple d'utilisation** est composé :

- d'un transmetteur téléphonique qui sert à *dialoguer avec la centrale d'écoute sans décrocher le téléphone*,
- d'une télécommande que l'on porte, soit en *médaille*, soit au poignet grâce à un *bracelet* qui sert à déclencher le transmetteur à distance.

La centrale d'écoute est composée d'une équipe de professionnels qui analyse l'appel et fait intervenir **le réseau de solidarité** désigné par l'abonné lors de la signature du contrat :

*2 personnes au minimum et 4 personnes au maximum* : il s'agit de membres de la famille, d'amis, ou de toute autre personne en qui vous avez confiance et à qui vous avez remis la clef de votre maison afin qu'ils puissent vous secourir en cas de besoin. Les coordonnées de votre médecin traitant seront également enregistrées dans votre dossier.

Quelques minutes après votre signal d'appel, la centrale d'écoute rappelle à votre domicile afin de s'assurer que le membre de votre réseau de solidarité est bien arrivé et que vous ayez effectivement été secouru.

### Que faut-il prévoir pour l'installation d'un appareil ?

- ▶ Une prise de téléphone et une prise de courant proches l'une de l'autre.
- ▶ La liste des personnes à prévenir (Réseau de solidarité) constituée de 2 à 4 personnes (nom, prénom, adresse et numéros de téléphone).
- ▶ Les coordonnées du médecin traitant.
- ▶ Un relevé d'identité bancaire ou postal pour le prélèvement automatique.

### **TARIFS 2008** (réservés aux nouveaux abonnés depuis le 01/01/08)

Frais d'installation et de mise en service : **24,50 Euros \***

Tarifs mensuels (Location + Abonnement + maintenance)

OFFRE PROMOTIONNELLE  
PENDANT 6 MOIS

**26.90 Euros**

TARIFS  
HORS PROMOTION

**28.90 Euros**

Frais de révision à la résiliation **25,00 Euros**

\* suite exonération conventionnelle souscrite avec PRESENCE VERTE

**Pour en savoir plus vous pouvez contacter le secrétariat au 02 96 78 87 42**

# **SAINT-CAST LE GUILDO**

## **Dimanche 10 février 2008**

**14 H 30**

**Salle d'Armor**

**La troupe de théâtre de Landehen**

**" LES DOUX DINGUES "**

**présente**

**FEMME DE MENAGE**  
**de Nathalie FRANQUET**



**LES CHOCOLATS**  
**DU MILLIARDAIRE**  
**de Yvon TABURET**



**Entrée : 6 €**

**Organisation : Ecole Notre Dame du Guildo**

***Idée reçue :** Il ne faut jamais laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique.*



## **FAUX**

Désormais, il vaut mieux jeter les bouteilles et les flacons avec leurs bouchons ou les donner pour les associations caritatives.

*Non seulement tout est recyclé, mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de liquide au fond.*

**Rappel :**

**A recycler**



(uniquement les bouteilles et les flacons)

## LIAISON PIETONNE

Elle devrait arriver à son terme en temps et en heure au printemps.

Conscient que cet équipement s'inscrira dans l'environnement local pour des générations de castins, la Municipalité lance une consultation populaire pour lui attribuer un nom.

**Les propositions sont à déposer en Mairie jusqu'au 15 février.**

Une commission municipale prendra connaissance de vos suggestions et proposera un choix de noms à l'Assemblée Communale qui prendra une décision lors de sa séance du 22 février.



\*\*\*

## LE MOT DU CRUCIVERBISTE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2				■				■		
3							■			
4						■				
5					■					■
6										
7				■					■	
8					■					
9			■						■	
10		■								■

### Horizontalement

- 1 – Négligent leurs relations publiques
- 2 – Accompagne une douceur anglaise – Eaux de manouches – Coup d'œil
- 3 – Musique de chœur – Retraite au pays d'Oc.
- 4 – Plateau sacré – Ne reste pas coi
- 5 – Nombre rationnel ou irrationnel ou encore décimal – L'assemblée constituante le spolia en le privant de son droit
- 6 – Serrées
- 7 – Net – La bleue met des perles au front
- 8 – Supports pour driver – Toits de glacier
- 9 – Etre maintenant - Aspirée
- 10 – Elle permet à la tomette de bien vieillir

### Verticalement

- A – Bien roulées, elles vous coupent le souffle
- B – Plumées au refrain
- C – Début de fortune romaine
- D – Mit à vif - Cap
- E – Anniversaire très festif – Familier du radioélectricien – Vieille clé
- F – Eclaire le Vorarlberg - Organisa
- G – Conjonction - Fluidifiées
- H – Carcans thérapeutiques
- I – Ouverte
- J – Piémontaise historique – Identifié à l'étude

### Solution n° 184

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	E	C	L	A	I	R	E	U	R	S
2	S	U	I	S	S	E	■	S	A	I
3	S	I	T	E	■	L	I	E	N	T
4	O	R	■	L	A	I	D	■	C	U
5	R	A	I	L	L	E	■	R	E	A
6	E	S	S	E	■	R	E	E	■	S
7	U	S	A	■	S	A	U	V	A	■
8	S	E	R	R	E	■	E	I	R	E
9	E	■	D	A	M	A	S	S	E	R
10	S	A	S	S	E	S	■	A	C	E

D.L.

## NECROLOGIE

**Patrick ROULLIER** nous a quittés.

Avec au cœur le souvenir de son immense gentillesse, les personnels communaux et la Municipalité vivent avec tristesse son absence.

Tous renouvellent à sa famille leurs sincères condoléances.